



Songeons

REPUBLIQUE FRAN

DEPARTEMENT DE L'OISE

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230609-2023_033-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS
SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Délibération n° 2023_033

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 9 juin à 18 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER,
Mrs Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Cédric DEMARCY.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire
Mme Catherine GAMICHON-NOËL	Jean-Claude BAGUET
Sylvain CUYER	Pascaline HAMONIER
Frédéric LANGLOIS	Philippe PICQUE

Absent excusé : Murielle CAILLEUX,

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Dorothée GARNIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	14

DATE DE LA CONVOCATION : 3 juin 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 ;

Vu la circulaire du 17 mars 2020 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu l'arrêté du préfet du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, trois délégués puis trois suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Dorothée GARNIER

Le bureau électoral était présidé par Jean-Claude BAGUET.

Il comprenait Patrick LAURENT, Didier DAUBOIN, Noémie BERTHE, Pascaline HAMONIER.

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- Mme Pascaline HAMONIER, Mr Jean-Claude BAGUET, Mr Sylvain CUYER.

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 8

- M Jean-Claude BAGUET a obtenu 14 voix
- Mme Pascaline HAMONIER a obtenu 14 voix
- M Sylvain CUYER a obtenu 12 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Jean-Claude BAGUET
- Pascaline HAMONIER
- Sylvain CUYER

Le Maire présente la liste des candidats suppléants :

- Mme Sophie FOUCAULT.
- M Cédric DEMARCY
- M. Patrice CAUDRON

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante
se sont fait connaître : 0

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230609-2023_033-DE

S²LO

Majorité absolue : 8

- Mme Sophie FOUCAULT.
- M Cédric DEMARCY
- M. Patrice CAUDRON

ont obtenus : 14 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Mme Sophie FOUCAULT.
- M Cédric DEMARCY
- M. Patrice CAUDRON

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Ont signé au registre tous les membres présents

Le 09 juin 2023.

Le Maire,

M. Jean-Claude BAGUET



